

Evènement
de l' **AFDIT**

CONFERENCE DE L'AFDIT

L'IA DANS TOUS SES ETATS :
LE DROIT COMME LEVIER DE

JEUDI 24 NOVEMBRE

2022

17h – 21h

THE BUREAU

28 Cours Albert 1er

75008 Paris



EST HEUREUSE DE VOUS FAIRE
PART DE LA TENUE DE SA
PROCHAINE CONFERENCE

L'IA DANS TOUS SES ETATS :
LE DROIT COMME LEVIER
DE CROISSANCE

Avec le soutien de :

HUB
FRANCE
IA



CEJEN
Centre d'études juridiques
et économiques du numérique

la villa.
numeris



Présentation

AFDIT – ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TELECOMMUNICATION

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprise, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange des idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et du numérique.

<http://www.afdit.fr/evenements/>

Cet évènement est organisé par :

Isabelle Gavanon

Avocate Associée

Conférencière Université Paris II

Vice-Présidente de l'AFDIT

Delcade
avocats & solicitors

Avec :

Hervé Causse

*Professeur à l'Université Clermont-Auvergne,
UPR 4232 Centre Michel de l'Hospital*

Céline Castets-Renard

*Professeur à l'Université d'Ottawa, titulaire de
la chaire Intelligence Artificielle (responsable à
l'échelle mondiale) et de la chaire Law, ANITI
(ANR-3IA)*

Investissements de millions d'euros dans les systèmes d'IA industriels et programmes de recherches tous azimuts (santé, relations clients, objets connectés BtoC et BtoB, gestion des services publics, gestion des relations de travail, ...) poursuivent l'objectif de traiter toujours mieux les données, afin d'automatiser les tâches banales, d'optimiser les prises de décision et de se concentrer sur des tâches à forte valeur ajoutée.

L'IA est une promesse de progrès ; elle est encore source d'interrogations.

Comment forger un régime juridique tenant compte des principes éthiques retenus par le groupe d'experts de haut niveau de la Commission européenne d'avril 2019, notamment le contrôle humain, la robustesse technique et de sécurité, le respect de la vie privée et de la gouvernance des données, la transparence, la diversité avec la non-discrimination et l'équité ainsi que la responsabilité.

L'IA est en ébullition.

La finalisation du projet de Règlement d'avril 2021 est vivement attendue pour distinguer les systèmes interdits des systèmes à haut risque accompagnés des mesures obligatoires visant à les réduire.

En outre, la Commission a proposé deux textes, en septembre 2022, visant à clarifier les règles de responsabilité : comment répartir les risques entre les différents acteurs en stimulant l'innovation ?

Nos experts décrypteront cette actualité et nous les remercions très chaleureusement.

Programme

17h : ACCUEIL

17h15 : L'IA, LE BESOIN DE COMPRÉHENSION

Propos introductifs

Isabelle Gavanon, Vice-Présidente de l'AFDIT et

Jérôme Huet, Professeur émérite de droit privé

L'IA, LE BESOIN D'UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE ET FRANÇAISE

Soutenir l'innovation et organiser une gouvernance unifiée pour un eco-système durable

Katya Lainé, Présidente de la commission IA de Numeum

L'IA, LE BESOIN DE DISTINGUER LE POSSIBLE DE L'INTERDIT, EN DROIT

Le projet de Règlement 21 avril 2021 et analyse *ex-ante* : systèmes aux risques inadmissibles et systèmes à haut risque : quels gardes fous ? quelles contraintes ? Qui apprécie ces notions de « risque » et qui en est garant ?

Céline Castets-Renard, Professeur à l'Université d'Ottawa, titulaire de la chaire Intelligence Artificielle (responsable à l'échelle mondiale) et de la chaire Law, ANITI (ANR-3IA)

L'IA, LE BESOIN DE DISTINGUER LE POSSIBLE DE L'INTERDIT, EN PRATIQUE

L'importance de réglementer l'IA pour dynamiser et sécuriser le marché avec l'exemple des RH

Thomas Petit, Directeur de la Transformation Numérique et des Systèmes d'Information, Tingari in Talent Solutions, Conseil et Opérations RH de ManpowerGroup et

Stéphanie Lecerf, Présidente de l'association « A compétence égale », membre du comité éthique sur l'IA de Pôle emploi

L'IA, LE BESOIN D'ÉTHIQUE, AVEC LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UE

L'incidence de la Charte des droits fondamentaux dans l'application du futur Règlement IA et dans les contentieux y afférents

Professeur Anastasia Iliopoulou-Penot, Université de Paris II Assas, Centre de droit européen



L'IA, LE BESOIN D'ANTICIPER LES CONFLITS ENTRE LE PROJET DE RÈGLEMENT ET DES CHOIX CONTRACTUELS DIFFÉRENTS POUR DES APPLICATIONS INTERNET

Philippe Coen, Président de l'ONG Respect Zone et VP AFJE

Questions Réponses

L'IA, LE BESOIN D'UNE RESPONSABILITE CIVILE ADAPTEE

La responsabilité du fait de l'intelligence artificielle dans les derniers projets de la Commission européenne

Professeur Jean-Sébastien Borghetti, Professeur de l'Université de Paris II Assas, Laboratoire de droit privé, co-rapporteur du projet de révision de la directive sur les produits défectueux élaboré sous l'égide de l'European Law Institute

Questions Réponses

CONCLUSION

Professeur Hervé Causse, Professeur à l'Université Clermont-Auvergne, UPR 4232 Centre Michel de l'Hospital

20h30 : COCKTAIL

21H30 : DINER avec les intervenants et membres du CA de l'AFDIT (inscription payante distincte)

INSCRIPTION AU LIEN SUIVANT :

[Conférence AFDIT – L'IA dans tous ses états](#)